

Vélo Club Rochefortais



1ère Randonnée « La Roccafortis » REGLEMENT DE LA RANDONNÉE

ARTICLE 1 :

- Cette randonnée est organisée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Les règles sportives sont issues du règlement général du type des Cyclosporives et des Randonnées TITRE XVI Cyclisme Pour Tous de la Fédération Française de Cyclisme.

Cette manifestation au départ et à l'arrivée de Rochefort (17) propose 3 parcours :

1. Parcours « Famille », une boucle de 12km le long des chemins de Charente
2. Parcours « La Roccafortis » 57km
3. Parcours « La Roccafortis » 97km

Les départs sont ouverts dès 8h00. L'arrivée des participants possible jusqu'à 13h00.

Un ravitaillement est prévu sur le parcours :

Ouverture à 10h00, fermeture à 12h00

A l'arrivée, un ravitaillement est prévu à partir de 12h00.

Un départs groupé est organisé à 8h30 à une allure de 28km/h jusqu'au km 20. Les participants évoluent librement ensuite.

ARTICLE 2 : Participation

- La randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non de la FFC.
- Tous les types de vélo (Route, VTT, Gravel, VAE, ...) sont autorisés – à l'exception des vélos équipés de prolongateurs. Pour les parcours « La Roccafortis », les pneus lisses sans crampons sont conseillés. Les participants doivent s'assurer des points suivants :
 - Du bon état de fonctionnement de leur vélo
 - De maîtriser leur vélo en toutes circonstances, notamment lors de déplacement en groupe (peloton) s'ils souhaitent rouler en groupe.
 - D'avoir 2 dispositifs de freinage (Avant, Arrière) en bon état de fonctionnement.
 - De manière générale, le vélo doit être conforme au [Décret n° 2016-364 du 29 mars 2016 fixant les exigences de sécurité concernant les bicyclettes](#).

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout participant dont le vélo serait en trop mauvais état et dont l'utilisation pourrait être jugée dangereuse.

- **Le port du casque est obligatoire pour tous les participants**, celui des gants vivement conseillé.
- Un bracelet d'identification sera remis au départ, il doit être posé sur le poignet des participants et rester visible. Sans bracelet, pas d'accès aux ravitaillements. Une personne sans bracelet ne doit pas se mêler aux participants de la randonnée.

- La participation aux différents parcours est limité par âges selon :

Parcours	Restriction	Notes
Parcours « Famille » 12km	A partir de 8 ans Les enfants sont sous l'entière responsabilité de l'adulte qui l'accompagne obligatoirement et doivent présenter une autorisation parentale lors de l'inscription.	Les enfants sont sous l'entière responsabilité de la personne majeure qui les accompagne. Ils doivent présenter une autorisation parentale lors de l'inscription. Inscription gratuite pour les moins de 13 ans (inscription de l'adulte au tarif normal).
Parcours « La Roccafortis » 66 km	A partir de 13 ans	Les mineurs sont sous l'entière responsabilité de la personne majeure qui les accompagne. Ils doivent présenter une autorisation parentale lors de l'inscription.
Parcours « La Roccafortis » 100 km	A partir de 15 ans	Les mineurs sont sous l'entière responsabilité de la personne majeure qui les accompagne. Ils doivent présenter une autorisation parentale lors de l'inscription.

- Un modèle d'autorisation parentale est disponible à la fin du présent règlement.
- Les licenciés FFC U17 et U19 n'ont pas besoin d'être accompagnés.

ARTICLE 3 : Inscription

- Le montant de l'engagement est :
Gratuit pour les moins de 13 ans
3 € jusqu'à 15 ans
5€ pour les plus de 15 ans

Les adultes accompagnant un jeune de moins de 13 ans doivent s'acquitter de l'engagement à 5€.

- L'inscription se fait en ligne sur *HelloAsso* ou sur place en remplissant le bulletin d'inscription (paiement en espèces, prévoir l'appoint).

ARTICLE 4: Responsabilité des participants

- Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus. La licence à la FFC offre une couverture d'assurance individuelle pour les risques encourus.

- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique. Chacun doit s'assurer que sa condition physique lui permette de participer au parcours choisi.
- Chaque participant se doit d'être autonome en cas de problème mécanique (crevaisson, bris de chaîne, ...). Un vélo révisé et en bon état de fonctionnement permet de prévenir ceux-ci.
- **Chaque participant doit respecter les lieux traversés, la nature, les gens et tous les usagers des chemins . Pour un jet de déchets sur les parcours (hors de la zone de ravitaillement) : une amende de 30 € sera appliquée.**
- L'organisation a souscrit un contrat qui couvre sa Responsabilité Civile. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel et pendant la durée de l'épreuve. Ni l'organisation, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol

ARTICLE 5 : Sécurité

- Chaque participant doit respecter strictement le code de la route et assurer sa propre sécurité en adaptant sa vitesse. Les randonnées se déroulent sur des routes ou chemins ouverts à la circulation.
- Chaque participant doit obéir aux injonctions de l'organisateur.
- Les groupes qui pourraient se former ne doivent pas dépasser 20 cyclistes et respecter un écart minimum entre eux.
- En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard ...) ou pour tout autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits ou d'annuler la randonnée même au dernier moment

ARTICLE 6 :

ACCEPTATION DES RISQUES

- Lors de l'inscription, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepte les clauses dans leur intégralité et accepte les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives.
- Le présent règlement est considéré comme lu et accepté dès l'inscription
- L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement

NOS TÉLÉPHONES :

Ludovic : 06.51.86.80.65 / Félix : 06.89.89.70.46 / Alain : 06.60.73.80.11

Numéros d'urgence : 112 – 15 - 18



RANDONNÉE « La Roccafortis »



Cochez la case :

Route 60 km 100 km

Famille 12 km

Nom Prénom :

Date de naissance :

Tél:

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e),,

responsable légal del'autorise à participer à la randonnée.

J'ai pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à le respecter.

Date :

Signature :

RANDONNÉE « La Roccafortis »



Cochez la case :

Route 60 km 100 km

Famille 12 km

Nom Prénom :

Date de naissance :

Tél:

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e),,

responsable légal del'autorise à participer à la randonnée.

J'ai pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à le respecter.

Date :

Signature :